

Plan stratégique 2025-2030



INDEX

Plan stratégique 2025-2030 de l'association APISF	3
1. Présentation institutionnelle.....	3
2. Cadre institutionnel et valeurs	3
3. Diagnostic institutionnel et contextuel	4
4. Mission, vision et principes institutionnels	4
5. Axes stratégiques d'intervention.....	4
6. Plan d'action stratégique 2025-2030	5
7. Suivi, évaluation et indicateurs	6
8. Durabilité et alliances stratégiques	6
9. En conclusion	6



Plan stratégique 2025-2030 de l'association APISF

1. Présentation institutionnelle

L'association APISF est une organisation sociale basée au Maroc, engagée dans la protection intégrale de l'enfant, la sensibilisation à la famille, l'accompagnement des femmes, des mères, des victimes de violences de genre, la promotion des opportunités de formation et d'autonomie des jeunes et la promotion de l'égalité et des droits de l'homme.

Depuis sa création, l'APISF a développé des programmes d'hébergement, d'entretien, de prise en charge psychosociale, de formation et de sensibilisation à destination des enfants, des adolescents, des femmes, des jeunes et des familles en situation de vulnérabilité.

Ce Plan stratégique 2025-2030 définit les orientations et les priorités institutionnelles qui guideront les actions de l'APISF au cours des cinq prochaines années, dans le but de renforcer son impact social et de contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

2. Cadre institutionnel et valeurs

L'action de l'APISF est basée sur les principes d'égalité, de dignité humaine, de solidarité, de justice sociale et de participation. Ces valeurs guident son intervention en faveur des enfants, des femmes et des familles, en garantissant une approche fondée sur les droits et l'égalité des sexes. Le cadre d'action est aligné sur les ODD, en particulier :

- ODD 1 : Pas de pauvreté.
- ODD 3 : Bonne santé et bien-être.
- ODD 4 : Éducation de qualité.
- ODD 5 : Égalité des sexes.
- ODD 8 : Travail décent et croissance économique.
- ODD 10 : Réduction des inégalités.
- ODD 16 : Paix, justice et institutions efficaces.



L'APISF s'appuie également sur le Nouveau Modèle de Développement (NMD) 2021-2035 et sur les stratégies et plans nationaux visant à améliorer la qualité de vie et les opportunités des populations les plus vulnérables.

3. Diagnostic institutionnel et contextuel

Dans le contexte marocain, d'importantes lacunes persistent dans l'exercice effectif des droits de l'enfant et de la femme.

Les inégalités entre les sexes, la violence domestique, la pauvreté et le manque d'accès aux ressources éducatives et économiques limitent l'autonomie et le développement de nombreuses familles.

Au niveau institutionnel, l'APISF dispose d'atouts importants, tels que son expérience en matière d'intervention sociale directe et sa reconnaissance au niveau local ; Cependant, elle fait également face à des défis liés à la viabilité financière, à la professionnalisation du personnel et à la systématisation des résultats et des impacts.

4. Mission, vision et principes institutionnels

- Mission : Promouvoir la protection intégrale des enfants et des adolescents et l'autonomisation des femmes et des jeunes au Maroc, en garantissant leur bien-être, leur dignité et leur pleine intégration sociale.
- Vision : Être une organisation leader au Maroc dans la promotion des droits de l'enfant et des femmes, encourager la formation et l'insertion professionnelle des jeunes, capable d'influencer les politiques publiques et de générer des modèles durables de soins, d'accompagnement et d'autonomisation.
- Principes : Équité entre les sexes, droits de l'homme, participation communautaire, transparence, durabilité et réseautage.

5. Axes stratégiques d'intervention

Axe 1 : Protection intégrale des enfants

- Prévention de l'abandon d'enfants et de la violence.
- Hébergement, entretien et prise en charge psychosociale des enfants, adolescents, jeunes et femmes en situation de vulnérabilité.
- Renforcement des capacités familiales et communautaires en matière de protection de l'enfance.

Axe 2 : Autonomisation et protection des femmes victimes de violences basées sur le genre

- Prise en charge intégrale des femmes et de leurs enfants : hébergement, assistance juridique, sanitaire et psychosociale.
- Programmes de formation et d'employabilité.



- Promotion de l'autonomie économique des mères.

Axe 3 : Insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation de vulnérabilité socio-économique

- Orientation et accompagnement pour définir le profil professionnel, identifier les lacunes et travailler sur la motivation et la connaissance de soi.
- Formation professionnelle en compétences techniques et sociales.
- Intermédiation du travail et facilitation de l'adaptation aux responsabilités professionnelles.
- Génération d'expérience professionnelle grâce à des programmes de stages en entreprise.
- Promotion des entreprises sociales pour générer des emplois et renforcer le tissu social grâce à des modèles d'entreprise inclusifs.

Axe 4 : Prise en charge et protection des migrations vulnérables

- Identification et assistance des migrants en situation de vulnérabilité
- Intégration et développement durable
- Intégration sociale et culturelle
- Accès aux services de base
- Prévention des discriminations, sensibilisation de la communauté d'accueil

Axe 5 : Sensibilisation et changement social

- Campagnes de sensibilisation sur les droits, l'égalité, la cohésion sociale et la coexistence familiale.

Axe 5 : Renforcement institutionnel et pérennité

- Plan de formation continue du personnel.
- Mise en place d'un système de gestion et de suivi avec des indicateurs d'impact.
- Diversification des sources de financement.
- Développement d'alliances stratégiques avec des institutions publiques et privées.

6. Plan d'action stratégique 2025-2030

Au cours de la période 2025-2030, l'APISF privilégiera les actions stratégiques suivantes :

- Regroupement de centres, de maisons et d'appartements pour la prise en charge et la protection intégrales des enfants, des adolescents, des jeunes et des femmes.
- Consolidation des programmes de soutien psychosocial et de réinsertion familiale.



- Etablissement d'accords de collaboration avec des entités publiques et privées nationales et de coopération internationale au développement.
- Développement de projets durables destinés aux enfants, adolescents, jeunes, femmes en situation de vulnérabilité, populations marocaines et migrantes.

7. Suivi, évaluation et indicateurs

Indicateur	Valeur 2025	Objectif 2030	Évolution prévue (%)
Femme et jeunes sans emploi stable	78	40	-38%
Femmes cheffes de famille seules	64	35	-29%
Femmes et enfants bénéficiant d'une couverture sociale	42	85	+43%
Taux de participation à la formation professionnelle	55	80	+25%
Création d'activités génératrices de revenus	28	65	+37%

Le suivi du plan stratégique sera effectué à travers un système d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs, alignés sur les objectifs de chaque axe.

Des rapports d'étape annuels seront établis.

Parmi les indicateurs proposés, on peut citer :

- Nombre de femmes et d'enfants bénéficiant de programmes de protection.
- Taux effectif de réinsertion familiale.
- Pourcentage de femmes formées qui accèdent à l'emploi ou à l'entrepreneuriat.
- Niveau de conformité avec les objectifs institutionnels.
- Niveau de satisfaction des bénéficiaires.

8. Durabilité et alliances stratégiques

La pérennité de l'APISF reposera sur la diversification des sources de financement, notamment les subventions publiques, la coopération internationale, les contributions privées et la génération de ressources propres.

De même, la création de réseaux et d'alliances avec des institutions gouvernementales, des ONG locales et internationales, des universités et des organisations multilatérales sera encouragée, en recherchant des synergies qui renforcent les capacités techniques et financières de l'association.

9. En conclusion

Le Plan stratégique 2025-2030 constitue une feuille de route pour le renforcement institutionnel de l'association APISF.

Sa mise en œuvre permettra d'aller vers un modèle d'intervention durable, fondé sur l'égalité, la protection intégrale et le développement humain.



La participation active du personnel, des familles bénéficiaires, des institutions collaboratrices et de la communauté sera essentielle pour atteindre les objectifs proposés.